

Rapport public Parcoursup session 2025

CFAI Provence - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option B Systèmes énergétiques et fluidiques - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

CFAI Provence - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option B Systèmes énergétiques et fluidiques - en apprentissage (19704)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFAI Provence - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option B Systèmes énergétiques et fluidiques - en apprentissage (19704)	Jury par défaut	Tous les candidats	5	73	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Bulletin de notes	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodologie	Bulletin de notes	Important
Savoir-être	Assiduité	Nombre d'absences sur le bulletin	Très important
	Comportement	Remarques sur le bulletin	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la formation	Recherches effectuées sur la formation	Important
	Motivation	Recherches effectuées sur les entreprises	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pas pris en compte	Non évalué	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Pas de critères éliminatoires

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans le cadre des formations en apprentissage, le CFAI valide le projet professionnel des futurs apprentis par : Un test psychotechnique vérifiant la capacité à apprendre et les capacités techniques nécessaires à l'environnement industriel, tel que la concentration (raisons de sécurité), l'imagerie mentale (plans...), l'organisation, le langage (vérification des Dys) Un entretien en visio avec un consultant de profil psychologue du travail qui permettra de déterminer si le postulant connaît bien le diplôme dans lequel il s'inscrit, afin d'éviter toute erreur d'orientation et de mesurer et mettre en place des outils d'accompagnement si nécessaire pour amener l'apprenti à la réussite. L'étude du dossier scolaire afin de valider les pré-requis. Cette procédure ne peut être mise en œuvre que si vous répondez aux mails que le CFAI vous adresse. Il est IMPERATIF de suivre les consignes transmises par mail (complétude du dossier , délais de réponse à observer...) Les BTS Industriels sont ouverts aux titulaires (ou futurs titulaires) de Baccalauréat professionnel de la filière Baccalauréat technologique, à dominante industrielle Baccalauréat général, à dominante scientifique. Aux titulaires de certification équivalentes, à dominante technique ou industrielle. Pour les postulants, déjà scolarisés dans l'établissement et souhaitant aller en apprentissage au sein du même établissement, une procédure de « montée pédagogique » pourra être mise en place. La pertinence de cette procédure accélérée sera laissée à l'appréciation du CFAI et de l'équipe pédagogique de l'établissement. A titre d'information, nous validons par notre processus, 62% des projets des postulants, le reste se voit proposer une orientation plus adéquate. Nb : la validation du projet professionnel est obligatoire. Une fois le projet validé, le candidat intégrera notre cvthèque pour mise en relation avec les entreprises nous ayant communiqué leurs besoins d'alternance. Il sera également accompagné par un conseiller formation dédié pour faire le point sur sa recherche en fonction de son profil (handicap, mobilité etc..).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien lire le référentiel et les métiers visés par le diplôme pour conforter votre choix d'orientation

Favoriser une lettre de motivation ciblée sur le diplôme par apprentissage comportant des détails de votre projet personnel d'orientation et votre prochaine situation d'apprenti(e)

Si réorientation, merci de motiver votre projet de réorientation

Être assidu en cours Les bonnes notes et appréciations de professeurs sont importantes, tant en 1ere qu'en terminale. Elles comptent pour beaucoup dans l'évaluation de votre dossier.

Travailler votre attitude face aux apprentissages le plus tôt possible, ne négliger aucune discipline.

Signature :

MEROUANE KLOUCHE,

Chef d'établissement de l'établissement CFAI

Provence